

Collectif pour l'Accueil des Solliciteurs d'Asile à Strasbourg

Voix de traverses

57 Décembre
2025

Bulletin d'information



L'arbre de l'espoir - Sofiane

À propos de solidarité

Les crédits consacrés à l'accueil des demandeurs d'asile sont en baisse constante et en conséquence maintenant plus de 55 % d'entre eux n'ont pas de place en CADA¹ et ne peuvent donc pas bénéficier de l'accompagnement que l'État leur doit en application des conventions internationales pour les assister dans leurs démarches.

Sur le plan juridique l'accueil des demandeurs d'asile est d'ailleurs toujours plus difficile, les nouvelles lois compliquant encore et encore l'accès aux droits des personnes cherchant refuge dans notre pays. Par exemple l'application stricte des accords de Dublin condamne un grand nombre d'entre elles, ayant eu le « tort » de transiter par un autre pays européen avant de déposer leur demande d'asile en France, à une errance sans ressource pendant des mois quand elles sont considérées en fuite. Une fois ce délai passé et donc autorisées à déposer une demande d'asile, elles peuvent être privées des conditions matérielles d'accueil et condamnées à vivre dans la précarité. Elles n'ont alors même pas les moyens de se payer les titres de transport pour se rendre en région parisienne pour l'audition à l'OFPRA². Une absence à cette convocation se traduit systématiquement par un

1. CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

2. OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

- 4 Parcours d'un demandeur d'asile
- 7 Entretien avec Jean, juriste à Casas
- 11 L'importance du lien
- 11 Les demandeurs d'asile LGBTQIA+ privés de communauté
- 12 Ateliers d'art 2025 : un souffle de créativité au cœur de l'été
- 14 Visite au parc Cigoland
- 15 Une rentrée bien occupée
- 16 Être formateur en français à Casas
- 18 À propos du projet livre ...

rejet de la demande ; CASAS a donc fait le choix de financer ces billets pour des personnes précédemment « dublinées » que nous avons accompagnées et conseillées quand elles étaient encore en procédure de réadmission.

Le niveau de maîtrise du français exigé pour obtenir un titre de séjour augmente à partir de janvier 2026 alors que les conditions d'apprentissage se dégradent : depuis le 1er juillet 2025 les cours proposées par l'OFII³ sont dématérialisés via une plateforme numérique où les exercices sont corrigés exclusivement par l'intelligence artificielle !

3. OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

Etc., etc., les exemples ne manquent malheureusement pas...

Alors que dans notre contexte national le mot de solidarité perd ainsi jour après jour de son sens, alors que nos sociétés rejettent toujours plus « l'autre », laissant à la rue et sans assistance des personnes dont le seul tort est de demander la protection de la France (qu'elles voient encore souvent comme LE « pays des Droits de l'Homme »⁴) après avoir subi des atrocités sans nom, un témoignage éclairant, que vous connaissez peut-

4. J'ai mainte fois entendu cet argument lors de mes entretiens avec des demandeurs d'asile pour justifier le choix de notre pays comme lieu de refuge, bien loin de toute recherche de confort économique !

être déjà, me revient à la mémoire et je me permets de le (re)proposer à votre réflexion :

Un anthropologue a proposé un jeu aux enfants d'une tribu d'Afrique du Sud, les Xhosa. Il a mis un panier de fruits près d'un arbre et a dit aux enfants que le premier arrivé gagnerait tous les fruits. Au signal, tous les enfants se sont élancés en même temps... en se donnant la main !! Puis ils se sont assis ensemble pour profiter de leur récompense.

Lorsque l'anthropologue leur a demandé pourquoi ils avaient agi ainsi alors que l'un d'entre eux aurait pu avoir tous les fruits, ils ont répondu :



« UBUNTU. Comment l'un d'entre nous peut-il être heureux si tous les autres sont tristes ? »

UBUNTU dans la culture Xhosa signifie : « Je suis parce que NOUS sommes »

Sans commentaire...

Ou plutôt si : puissions-nous prendre exemple dans nos sociétés favorisées !

P.S. *Le cas particulier des personnes « dublinées » cité ci-dessus n'est qu'un exemple parmi d'autres de l'augmentation des dépenses auxquelles CASAS doit faire face pour mener à bien sa mission. Nous comptons donc aussi sur votre solidarité financière, chaque don est essentiel à la survie de notre association...*

Daniel Mathiot
Président

Parcours d'un demandeur d'asile ...

Cet entretien reflète assez fidèlement les problèmes auxquels bon nombre de personnes accompagnées par CASAS sont confrontées, quelle que soit leur nationalité.



Bonjour, comment êtes-vous arrivé en France ?

Je suis arrivé à Strasbourg en septembre 2016, après avoir eu des ennuis politiques dans mon pays, je suis passé par le Mali, en voiture puis le Burkina Fasso, le Niger, la Lybie puis l'Italie où je suis resté une semaine et ensuite j'ai passé la frontière et suis venu en train jusqu'à Strasbourg.

Je suis venu en France car je parlais le français et que ma mère était très attachée à ce pays qu'elle aurait beaucoup aimé visiter et dont elle parlait souvent.

En fait je ne savais pas trop où aller et j'ai pris un train au hasard sans billet, j'étais avec deux connaissances avec lesquelles je m'étais lié en cours de

route et qui pour l'une s'arrêtait chez un ami à Marseille et pour l'autre allait chez un cousin à Auxerre.

Dans le train j'ai fait la connaissance d'un Sénégalaïs qui m'a dit qu'il était dangereux de voyager sans billet. Il a proposé de rechercher le contrôleur pour prendre un billet, mais j'ai eu peur qu'il me dénonce et je me suis caché dans les toilettes. Mais quand il est revenu, il avait un billet et a toqué pour me faire sortir et me le donner. Nous sommes partis jusqu'à Paris puis Strasbourg, sa destination. Il m'a posé des tas de questions sur ce que je savais faire et m'a orienté vers un ami musicien qui m'a hébergé quelques jours. Lui aussi m'a demandé mon histoire et ce qui m'intéressait, il m'a montré comment me servir d'une machine à coudre électrique, car au pays je gagnais ma vie en faisant ou en customisant des habits. J'ai arrangé les habits de ses enfants ; c'est lui qui m'a conseillé de demander l'asile et m'a montré où se trouvait la plateforme d'accueil des demandeurs d'asile.

Je m'y suis rendu et mon inscription a été enregistrée, j'ai obtenu un rendez-vous et ensuite je me suis rendu à la Préfecture où mes empreintes ont été prises et un récépissé de séjour m'a été remis. C'est là qu'ils ont trouvé trace de mon passage en Italie et après quelques temps j'ai reçu une décision de transfert pour quitter la France et

retourner en Italie, ce que je n'ai pas fait. Une assistante de la plateforme m'a conseillé, si je décidais de rester, de faire attention d'avoir toujours des tickets valables quand je prenais les transports en commun. Au bout d'un an et demi, je n'étais plus « dubliné » et j'ai pu déposer une demande.

Et pendant ce temps comment avez-vous vécu ?

J'ai eu beaucoup de problèmes. Un moment j'étais hébergé à l'espace Bayard mais un homme ivre m'a pris pour une personne qu'il détestait et m'a agressé et blessé. J'ai quitté cet endroit, j'a eu quelques nuits à l'accueil de nuit de la rue Fritz Kiener ou à l'hôpital Lyautey par le 115, mais ces endroits n'étaient pas plus sûrs et je courais des risques en y étant hébergé d'être pris dans des rixes ou des disputes. Après quelques temps je me suis fait des connaissances et ai pu être hébergé, car comme ma mère, j'ai de très bons contacts avec les enfants et j'en ai souvent gardé en échange de mon hébergement.

Comment s'est passé votre demande à l'OFPRA ?

Après avoir attendu 18 mois, je suis retourné à la plateforme et j'ai pu obtenir le formulaire à remplir pour l'OFPRA. Une dame m'a aidé à le rédiger, elle m'a dit que si j'obtenais le statut de réfugié je ne pourrais plus rentrer chez moi, et m'a conseillé sur les pièces à fournir, dont une carte de membre d'un parti, mais elle ne m'a

pas trop expliqué les critères à remplir, à savoir prouver que mon père et moi militions dans un parti d'opposition. J'ai pu donner les papiers demandés et j'ai été convoqué à l'OFPRA environ 6 mois après. Quand j'y suis allé, j'ai été reçu par une dame qui m'a posé beaucoup de questions sur mon père. J'ai tout de suite senti qu'elle n'était pas satisfaite de mes réponses. Elle semblait vouloir me faire dire que j'étais un membre important du parti, ce qui n'était pas le cas.

L'entretien a duré environ 30 à 40 minutes, et au bout de 5 à 6 mois j'ai reçu sans étonnement une réponse négative.

Avez-vous fait appel ?

Oui, j'ai reçu par écrit les raisons de mon refus. A cette époque, ayant des papiers de séjour, je fréquentais un groupe de compatriotes qui avaient l'habitude de se retrouver à la gare, et en même temps je participais à un groupe Facebook de personnes étrangères. Un compatriote de la gare m'a conseillé d'aller à CASAS, puis une personne du groupe Facebook et enfin mon avocat.

À l'époque je ne connaissais pas l'association. J'avais essayé de trouver des occasions de bénévolat, je m'étais inscrit à Emmaüs ainsi qu'à France Bénévolat, mais aucune de ces associations ne m'avait trouvé d'endroit où m'engager, j'avais juste pu participer à la fabrication de paniers de distribution alimentaire à la Meinau.

Je suis allé à CASAS où Christiane

m'a aidé à faire un recours lors de trois entretiens. Nous avons répondu de notre mieux aux objections de l'OFPRA, en insistant sur les réponses qui n'avaient pas été trouvées convaincantes.

Dans l'intervalle j'avais fait la connaissance d'un Ivoirien qui fréquentait le groupe de la gare et il m'avait indiqué qu'un club de football d'Urmatt dont il était membre cherchait un joueur. J'ai rejoint ce club qui me plaisait beaucoup, les gens étaient gentils et je m'occupais des enfants en plus. J'y suis resté deux ans mais j'ai dû m'arrêter suite à une blessure. Le président du club m'a même fait une attestation pour la Cour Nationale du Droit d'Asile et m'a payé le billet pour y aller.

J'étais convaincu que ça marcherait. Mon avocat n'avait pas pu venir mais avait envoyé un associé pour le remplacer, qui a très bien parlé. Je me sentais à l'aise, il y avait même un interprète dont je n'ai pas eu besoin, quatre personnes étaient présentes face à moi et on m'a posé beaucoup de questions auxquelles j'ai pu répondre, Il y avait une dizaine de personnes dans la salle qui ont applaudi quand j'ai terminé, mon audience a duré plus d'une heure. Malheureusement j'ai reçu un refus après trois semaines, j'étais terriblement déçu.

Actuellement cela fait plusieurs années que je suis sans papiers, j'arrive à vivre avec l'aide de nombreuses personnes qui m'hébergent de quelques jours à un mois en échange de garde d'enfants.

J'assiste souvent aux activités de CASAS, quand je peux je vais à des concerts gratuits, j'ai pu aider un peu en faisant de l'interprétariat pour des compatriotes. Je reçois mon courrier à

CASAS et c'est grâce à eux que j'ai une carte badgéo, mais c'est très difficile de subsister sans perspective d'avenir et en ayant de temps en temps des nouvelles de la famille restée au pays.

Entretien avec Jean, juriste à Casas

Jean Ghoorbin est un de nos deux juristes salariés, chargé avec l'aide des « accompagnateurs bénévoles », et en collaboration avec les avocats, de recevoir les demandeurs d'asile pour la rédaction d'un complément de recours à la Cour Nationale du Droit d'asile. Il aide aussi Christiane Horvat (CF. Voix de traverses n° 56) pour la coordination dans l'organisation des entretiens, afin de pouvoir mettre en relation demandeur d'asile, accompagnateur et interprète.

Jean, comment es-tu arrivé à CASAS ?

J'ai réalisé à Strasbourg l'essentiel de mes études de droit. Dans ce cadre, j'ai effectué un stage au Tribunal et m'intéressant au droit des étrangers, j'ai repéré un avocat chez lequel j'ai pu effectuer un second stage. C'est à cette occasion, que j'ai entendu parler de CASAS, et d'autres associations. M'étant renseigné, j'ai demandé à effectuer un stage non-obligatoire à CASAS et après une conversation téléphonique avec Pascale, la directrice, j'ai débuté en fin 2022 pendant trois mois qui ont été prolongés de deux mois. Je me suis formé auprès de Christiane et de Camille Latli, deux salariées de CASAS et en fin de stage, j'ai pu être totalement autonome. En fin d'année, Camille étant partie, j'avais dû donner satisfaction, car on m'a demandé si je voulais la remplacer. J'ai été embauché d'abord en CDD,

puis mon contrat a été transformé en CDI, à temps partiel, car je souhaite à terme passer le concours d'entrée à l'école d'avocat.

La fonction de salarié est différente de celle de bénévole en ce sens que l'on travaille seul et en complète responsabilité, alors qu'étant stagiaire, on travaille en binôme avec un salarié ou un autre bénévole ou stagiaire expérimenté jusqu'à avoir acquis l'expérience nécessaire. Même en tant que salarié, on continue toujours à accumuler de l'expérience et à apprendre chaque jour. Il faut aussi pouvoir transmettre aux autres et se tenir à jour de toutes les actualités.

Comment organises-tu les entretiens ?

J'essaye toujours de ne pas aller au fond d'un dossier lors du premier entretien, qui ne dure guère au-delà d'une heure. Toutefois, cela dépendra des délais pour transmettre le complément de

recours. Lors du premier entretien, j'explique à la personne ce que nous allons faire ensemble, je lui demande si elle a compris et les raisons du refus de sa demande - souvent elle n'en a qu'une vague idée. Par ailleurs, je lui explique que nous allons travailler ensemble pour rédiger un complément de recours précis et détaillé afin d'éviter un rejet par ordonnance, et obtenir une convocation au cours de laquelle elle pourra s'expliquer. Je fais le point sur les documents en sa possession, ceux qui ont déjà été présentés, ceux qu'éventuellement son avocat détient, ainsi que ceux qu'il serait utile d'avoir (par exemple pour prouver l'occidentalisation d'Afghans, des attestations de cours de français ou de bénévolat dans des associations), car cela prend du temps pour les obtenir. Je préviens que nous allons nous revoir à plusieurs reprises, et qu'il s'agit aussi d'une préparation à l'audience.

Suivant les nationalités et si la question se pose, je parle de la différence entre protection subsidiaire et statut de réfugié, en expliquant que la demande ne relève peut-être pas du statut, mais que, vu les problèmes dans le pays, une protection subsidiaire pourrait s'envisager. Je n'explique pas ce qu'est la Convention de Genève et les critères pour obtenir le statut de réfugié, car cela a déjà dû être évoqué lors de la première demande à l'OFPRA.

Pour les entretiens suivants, je peux aborder le fonds du dossier. Au préalable, s'il y a un avocat, je prends contact avec lui afin de savoir s'il a des questions spécifiques qu'il veut creuser, ainsi que les documents qui peuvent lui être utiles.

Si la personne vient pour un réexamen, nous n'avons pas forcément le dossier de la première demande. De ce fait, je cherche des nouveaux éléments avec la personne. Même si la demande de réexamen a de faibles chances d'aboutir, j'essaie de chercher des éléments en collaboration avec l'avocat pendant deux ou trois entretiens. Cependant, au regard du dossier, je préviens la personne qu'il y a peu de chances de succès, afin de la préparer à l'éventualité d'un rejet. Parallèlement, je lui fournis la liste des métiers en tension en cas de perspectives de régularisation.

Pour une première demande, la façon de travailler est différente. Au premier entretien, on peut constater un souci de crédibilité, en raison de l'absence d'éléments et de détails clés dans le récit. Lors du deuxième entretien, la personne saisit l'intérêt de donner davantage de détails et de rassembler des éléments plus complets et intéressants, d'expliquer la chronologie. La personne prend le temps de réfléchir entre deux entretiens, lorsqu'on a soulevé un problème d'incohérence de dates ou de lieux qui ont été donnés auparavant dans la précipitation.

Quand un demandeur vient avec un

rejet OFPRA, en principe, le motif de rejet est détaillé, mais il faut le reprendre avec lui. Ce qui peut faire la différence dans la compréhension des motifs de rejet, c'est la présence de membres de famille ou proches déjà refugiés et connaissant la procédure donc pouvant traduire les motifs de rejet à la personne. Pour les personnes plus isolées, il faut leur expliquer en détail, quel que soit l'origine sociale ou le pays, car souvent, ils disent « je l'ai déjà expliqué à l'OFPRA ». L'idée est de leur expliquer que pour l'OFPRA, les déclarations n'ont pas été assez détaillées. On constate que les entretiens à l'OFPRA durent en moyenne entre 45 minutes à 1h15. En présence d'un entretien qui a duré 25 minutes, on peut déjà anticiper des déclarations insuffisantes à l'OFPRA.

Travailles-tu souvent avec un interprète ?

En fonction des langues parlées, il n'y a pas le choix. Le travail avec un interprète est un travail plus long dès lors qu'il y a un temps de retranscription. Selon l'expérience des interprètes, qui sont tous bénévoles sauf Artem [interprète salarié en russe et géorgien cf. V. de T. N° 54], ils savent ce qui est attendu, peuvent demander des compléments de réponse, repréciser une question, sans demande de notre part.

Comme l'entretien est plus long, cela prend plus de temps et d'énergie, car il y a deux intervenants. À titre d'exemple, je traite plusieurs dossiers afghans avec un interprète qui traduit

en anglais. Comme je suis bilingue, je traduis les réponses en français. Toutefois, cela équivaut à une double traduction, d'abord du Pachto/Dari en anglais puis de l'anglais en Français.

Quelles sont les difficultés dans ce travail ?

C'est très difficile si la personne n'a pas confiance en CASAS. C'est heureusement rare, car on a expliqué l'intérêt de ce travail avant d'arriver au fond du dossier. Parfois, les demandeurs sont dans une telle précarité qu'ils ne sont pas en état de répondre. Dans ce cas, j'essaie de les orienter vers les activités pour adultes du vendredi. Ça fonctionne bien, ils reviennent et on sent la différence. Si psychologiquement une personne ne va pas bien, et est bloquée, on ne peut rien faire. Sur l'année, je vois la différence dans les entretiens par rapport à la précarité.

Souvent, il est nécessaire de fournir un certain soutien psychologique. Dans un premier temps, ce sera plus par de l'écoute, pour que par la suite, la personne puisse nous faire confiance. L'écoute est la seule manière de débloquer certaines situations. Artem le fait souvent : écouter le mal-être pour surmonter le blocage.

Parfois, il y a aussi les dossiers d'un demandeur d'asile provenant d'un État que je ne connais pas. Par exemple, j'ai dû beaucoup me renseigner et faire des recherches pour une personne de Mongolie, dont je ne maîtrisais pas du

tout le contexte géopolitique.

Les « dublinés » [demandeurs d'asile passés par un autre pays européen et ne pouvant déposer leur demande qu'après 18 mois après la décision de transfert] vont aussi avoir des soucis par rapport à l'actualité de leurs craintes du fait de leur longue attente.

Si la personne a développé pendant ce temps des attaches, suivi un cours de français, eu des points de chute pour son hébergement, pu devenir bénévole quelque part, se faire des amis, cela peut jouer en sa faveur. Toutefois, cela apporte plus à la personne qu'à la demande d'asile. Le cas est différent pour les Afghans devant se prévaloir de leur occidentalisation pour démontrer une crainte de retour. Bien entendu, si la personne en procédure Dublin a été à la rue pendant deux ans, elle est démolie psychologiquement. Ce type de situation peut être catastrophique lors de l'entretien à l'OFPRA, où les propos peuvent devenir incohérents du fait de la détresse.

Comment vis-tu les entretiens difficiles ?

C'est nécessaire d'en parler entre nous, avec les collègues ; cela ne libère pas totalement, mais nous aide à passer à autre chose. J'essaie de séparer ma vie privée de celle à CASAS. Heureusement, j'arrive à faire la part des choses, sinon cela fait longtemps que j'aurais craqué. Certaines situations touchent plus que d'autres. Pour moi, ce sont les personnes qui gardent le sourire

malgré les épreuves et la précarité. Afin de se protéger, on crée un peu des barrières pour que cela n'impacte pas notre travail au quotidien. Certes, cela reste difficile.

Connais-tu le résultat de ton travail ? Le trouves-tu parfois injuste ?

Nous n'avons pas forcément de retour de la part des personnes. On peut vérifier les résultats des audiences de la CNDA sur le site de la Cour, avec le numéro de recours. On constate que les personnes ne viennent pas toujours nous tenir au courant. Quelquefois, on reçoit un mail de l'avocat qui nous indique le résultat, en général, c'est quand il s'agit d'une réponse positive.

Parfois, j'ai du mal à comprendre les raisons du rejet, mais je ne trouve pas cela pour autant systématiquement injuste. Régulièrement, j'estime que le demandeur aurait pu bénéficier d'une protection même subsidiaire au regard de sa demande. Selon moi, tout se joue à l'audience, en tout cas, la partie décisive. Si lors de l'audience, le demandeur répond à côté ou est complètement hors sujet, le résultat ne présage rien de bon même avec une bonne défense de l'avocat. L'avocat peut certes intervenir s'il estime qu'il y a un problème de traduction ou autre. Désormais, l'audience à la CNDA est à juge unique sauf exception. Si ce dernier n'est pas convaincu, peu importe les arguments avancés par l'avocat, le refus est fort probable.

L'importance du lien par Juliette

« Faire le lien ». C'est ce à quoi je me suis employée durant mes quatre mois de stage au Casas. En effet, en tant que pasteur vicaire, je venais de passer une année et demie en paroisse et j'avais été marquée par le manque de lien et de communication qui peut exister entre les différents actrices et acteurs d'une même organisation. J'ai souhaité donc, en plus d'en apprendre davantage sur la procédure d'asile, être en contact avec le maximum de personnes engagées au Casas. J'ai donc bien sûr été intégrée dans le groupe des stagiaires et j'ai collaboré avec les salarié•es pour les permanences et la constitution de dossier de recours. Mais il était aussi très important pour moi de rencontrer les bénévoles qui gravitent en général un peu à l'écart du cœur du réacteur, celles et ceux qui permettent aux demandeur•euses d'asile de ne pas être réduit•es à des numéros de recours. J'ai ainsi pris grand plaisir à venir en aide à Brigitte et Patrick qui portent l'organisation de

l'après-midi des familles et de celui des personnes isolées et qui ne comptent pas leurs heures.

Car il y en a des personnes engagées à Casas ! Des enseignantes de français, des membres du Conseil d'Administration, des familles d'accueil, des interprètes et même une professeure de yoga ! Toutes donnent du temps gratuitement à celles et ceux que notre système français d'accueil marginalise de plus en plus. Et moi, j'ai essayé de naviguer d'un groupe à l'autre et d'une initiative à l'autre pour me mettre à leur service et permettre une meilleure communication.

Même dans notre monde que l'on dit si connecté, rien ne vaut la rencontre d'humain à humain. Une rencontre qui prend le temps de l'écoute et qui ne vise pas la performance ou le rendement. Car à mon sens aujourd'hui, être ensemble malgré nos différences est déjà un acte de résistance. ■

Les demandeurs d'asile LGBTQIA+ privés de communauté par Juliette

On sait que cela demande bien du courage de quitter son pays et de tout abandonner. Une difficulté particulière se pose cependant pour les demandeur•euses d'asile homosexuel•les ou transgenres qui en plus d'arriver dans un pays avec une culture et parfois une langue inconnue, ne peuvent souvent pas révéler la

raison de leur fuite à leurs compatriotes par peur de représailles ou de la perte des infimes aides qu'ils peuvent recevoir de leur part.

Deux histoires m'ont ainsi particulièrement marquée durant mon stage à Casas : tout d'abord, celle d'un jeune Pakistanais gay qui n'a

réussi à révéler que la réelle raison de sa fuite était la peur d'être mis à mort après avoir été découvert avec son compagnon qu'au moment de son troisième réexamen. En arrivant en France, il ne savait pas qu'il avait le droit d'y vivre ouvertement son homosexualité, venant d'un tout autre contexte. De plus, pour bénéficier de la solidarité de la communauté pakistanaise à Strasbourg, il avait choisi de présenter sa première demande d'asile sur un tout autre motif beaucoup plus consensuel. Il nous a raconté que c'est en apprenant que le premier ministre de l'époque, Gabriel Attal, était gay qu'il avait osé en parler ! Malheureusement, ce « coming out » tardif risque de ne pas passer au niveau de la CNDA qui lui reprochera peut-être de ne pas l'avoir dit plus tôt...

Une autre situation s'est présentée

dans nos locaux au printemps avec le recours d'un jeune homme tchétchène. La seule personne au courant de son homosexualité était sa sœur qui l'a accompagné à tous ses entretiens et avec laquelle il a quitté le pays. Personne dans la communauté tchétchène strasbourgeoise ne devait être au courant de la raison pour laquelle ils avaient fui sous peine de les mettre en danger et de les couper de toute relation avec leurs compatriotes.

Évidemment, ces situations sont aussi le lot de certain•es résistant•es politiques. Mais la vulnérabilité à laquelle est confrontée une personne queer issue d'un milieu homophobe, où elle a souvent intérieurisé qu'elle ne devrait même pas exister, est difficile à imaginer ainsi qu'à accompagner depuis notre position souvent privilégiée.

Ateliers d'art 2025 : un souffle de créativité au cœur de l'été

En ce mois de juillet, CASAS a ouvert les portes de son espace à un nouveau cycle d'ateliers d'art plastique, réunissant bénéficiaires, bénévoles et curieux autour de la découverte de techniques artistiques variées. Une initiative portée par Krystal Bernal et Teanna Buchholz, avec l'accompagnement généreux de Pauline Ridouse, artiste plasticienne bénévole, qui a animé les quatre séances thématiques.

Au programme : peinture acrylique au

couteau, linogravure et pochoir, dessin au fusain, puis expérimentations à la craie grasse. Ces rendez-vous artistiques hebdomadaires ont permis à chacun d'explorer sa propre sensibilité, loin des contraintes du quotidien. Dans une ambiance chaleureuse et bienveillante, les participants ont pu s'évader, s'exprimer librement, et parfois même se surprendre.

Les retours ont été extrêmement positifs. Plusieurs participants ont souligné combien ces moments leur

avaient permis de se détendre, de découvrir des talents insoupçonnés, ou simplement de profiter d'un moment de calme et de partage. Une participante confiait : « J'ai toujours aimé dessiner, mais je n'avais jamais eu l'occasion d'essayer autant de techniques différentes. C'est très apaisant. »

Au-delà de la pratique artistique, ces ateliers s'inscrivent dans la continuité des projets créatifs développés à CASAS, notamment celui du livre « Départ et d'autres ». Ils répondent à un besoin profond d'expression, de reconnexion à soi et de valorisation personnelle.

Un grand merci à tous les participants

pour leur enthousiasme, et à Pauline pour sa générosité et son accompagnement inspirant. Ces ateliers nous rappellent que, même au cœur des parcours d'exil, la créativité peut être un refuge puissant. ■



Campagne de micro dons

La période est difficile à traverser pour CASAS, les demandes de subventions à divers financeurs, mécènes ou fondations ne remportent pas toujours le succès escompté, ou alors il n'est pas possible de répéter une demande qui a été satisfaite l'année précédente, les critères d'attribution changent...

Aussi avons-nous initié une campagne de micro dons par Hello Asso :

<https://www.helloasso.com/associations/collectif-pour-l'accueil-des-solliciteurs-d-asile-a-strasbourg/collectes/5-peuvent-tout-changer>.

N'hésitez pas à partager jusqu'au 31 décembre où elle s'arrêtera !

Quelques exemples de contribution :

- 5€ : des feutres pour les cours de français ou deux repas chauds chez notre partenaire, le restaurant social “les 7 pains”.
- 10€ : deux mois d’abonnement badgéo (tram et bus locaux)
- 15€ : un voyage aller à la Cour Nationale du Droit d’Asile, pour se rendre à Nancy à l’audience où défendre son dossier

Visite au parc Cigoland par Brigitte

Le 21 juillet 2025, le groupe de l'Accueil des familles de Casas a pu se rendre au parc Cigoland grâce à l'argent récolté sur la cagnotte lancée en 2024 et qui avait déjà financé la sortie au parc animalier de Ste Croix en juillet 2024.

Ce sont 41 personnes enthousiastes qui se sont embarquées dans un car affrété pour l'occasion.

Les enfants âgés de 1 à 13 ans, étaient accompagnés par leurs mamans, des bénévoles et trois stagiaires particulièrement dynamiques, Juliette, Teanna et Krystal. Ce sont elles qui ont formé des petits groupes pour arpenter le parc, de manèges en attractions.

Il faut dire que le parc offre des animations très variées : manège volant, parcours sur l'eau ou en petit train, chenille, circuit en tracteurs, bateaux tamponneurs et même spectacles de cirque. Elles ont suscité rires et exclamations. « C'est trop cool » « on s'amuse trop bien » lançaient des bouilles ravies en courant, pressées de se précipiter vers l'attraction suivante. Les plus audacieux ont pu se régaler, les plus craintifs ont pu se dépasser en finissant par céder aux encouragements de leurs camarades.

Nous avons pu pique niquer sous un chapiteau réservé à cet effet. La météo est restée clémente (pendant la suite de l'été 2025, nous n'avons

pas pu honorer les sorties au parc ou au Baggersee prévues car chaque mercredi, comme un fait exprès, la pluie était au rendez-vous).

Dans le car du retour, personne ne s'est endormi. Malgré une journée bien chargée, l'excitation n'était pas retombée.

Cette expérience fut comme une parenthèse enchantée dans la vie empreinte d'angoisse et de monotonie des familles.

L'équipe des bénévoles souhaite en proposer d'autres et remercie tous les donateurs qui l'ont rendue possible.



Une rentrée bien occupée

La rentrée de cet automne a été bien occupée : mise en place d'une nouvelle salve de cours de français, avec toute notre reconnaissance aux paroisses qui nous mettent des salles à disposition, les locaux de CASAS étant trop petits pour nous accueillir tous.

De nombreuses sorties ont suivi celles de l'été : pour les personnes isolées, plusieurs concerts à Musica, visite au Planétarium sous la houlette de l'infatigable Patrick, ou pour les familles, après-midis organisés par Brigitte : découpage ou jeux, sortie au jardin botanique, ou encore séance de chants et comptines- merci à Élisabeth Flusser...

Ces activités sont très importantes pour un public qui souvent n'est pas hébergé, vit dans une précarité terrible et peut se ressourcer lors de moments qui renvoient à une vie « normale »



Atelier beauté

En septembre, notre atelier beauté a repris. Un moment de convivialité pour prendre soin de soi et qui continue de durer grâce à nos cinq bénévoles engagées.



Être formateur en français à Casas

... qui entre-temps est revenu de Corse et a repris ses cours début octobre !

Par Jean-Philippe

« Petit essai de restitution de mes deux saisons, ou ce que je peux reporter de mon expérience de formateur en français chez CASAS.

J'ai rejoint l'équipe de CASAS sans connaître autre chose de l'univers des réfugiés, des migrants, des organismes d'aide... que ce que les médias nous en montrent. Autant dire rien ou presque, en tout cas rien qui n'ait été passé aux filtres du vécu, de la documentation et de l'esprit critique.

Une amie -Corinne- qui ne se lève aucun jour sans être persuadée qu'elle peut et doit, par ses actions, adoucir la misère du monde, m'a dit sa lassitude dans son engagement dans l'apprentissage de la langue à des populations issues des zones les plus défavorisées du globe. Elle m'a exprimé sa fatigue physique que représentaient les cours, la contrainte d'une disponibilité et ponctualité qui perturbait les libertés nouvelles acquises avec sa récente retraite, mais aussi un certain découragement lié aux progrès pas assez rapides à son goût de ses élèves (les « apprenants ») et à leur manque d'assiduité trop souvent constaté.

Je me devais d'essayer d'emboîter son pas pour la soulager, elle, et me confronter à une réalité que je soupçonnais mais à laquelle je

refusais jusque-là de me frotter.

Le fait qu'une cousine badoise dirige une entreprise tout entière dédiée à l'intégration de migrants à la société allemande m'a également encouragé à m'engager.

L'entrée en « fonction » s'est faite de façon étonnamment simple. Sans aucune procédure ni d'évaluation de compétence, ni de motivation, ni de connaissance du contexte... Je me suis calé, dans un tout premier temps, sur la méthodologie de Corinne dont la logique m'échappait car basée sur l'utilisation simultanée de plusieurs manuels.

Avec la participation à mes premières réunions organisées par Pascale, je suis allé au plus direct, faisant l'acquisition d'un manuel («Français à emporter») qui semblait convenir à plusieurs formateurs et sur lequel je décidai de me baser pour organiser mes cours.

Rien n'était imposé, ni même préconisé. Une grande liberté était visiblement laissée aux membres de l'équipe et cette confiance dans l'autonomie de chacun me convenait très bien.

Je voulais être une doublure crédible de Corinne que je remplaçais, complétais,

soulageais, donc, une semaine sur deux sur un créneau de deux heures. Et, surtout, j'étais obsédé par le fait d'apporter une réelle valeur ajoutée aux apprenants qui ne devaient pas pâtir de mon inexpérience.

Au fil des réunions d'équipe, je m'enrichissais des échanges avec les autres formateurs, la narration de leurs initiatives, de leurs préoccupations, le tout orchestré avec une bienveillance innée par Pascale.

Une saison avec mon groupe alpha

L'affaire commençait curieusement: ni Corinne, ni moi-même n'étions en mesure d'obtenir une définition du niveau du groupe qui nous était confié, le groupe « alpha » !

Connaissance du français aléatoire, alphabétisation parfois nulle ou presque, scolarisation allant du zéro absolu à l'université... nous voyions passer dans le groupe des personnes de tout niveau et il fallait composer avec une hétérogénéité inattendue.

À chaque séance je me disais que nos instituteurs dans les villages avaient bien des classes avec plusieurs tranches d'âge et que la transmission du savoir s'effectuait efficacement. Il n'y avait plus qu'à me transformer en hussard noir de la République, moi l'antijacobin viscéral !

La première année, nous avons alterné, Corinne et moi : une semaine elle, une semaine moi. En cas d'empêchement de l'un, l'autre prenait le relais et la continuité a été parfaitement assurée.

Par contre, mon rythme de vie qui consiste à passer six mois en Alsace et six mois en Corse, laissait Corinne livrée à elle-même à partir du mois de mai.

Une deuxième saison, avec un groupe « alpha » adapté

A la rentrée 2024-2025 j'ai lui ai donc proposé, afin de rétablir un certain équilibre, d'assurer en continu les cours jusqu'au mois d'avril. Mais cela lui laissait trop de temps libre! Elle a donc pris l'initiative de scinder notre groupe en deux, par niveau, et de se charger des personnes ne maîtrisant rien ou presque de notre langue.

Ainsi ce qui était donc devenu «mon» groupe gagnait en homogénéité et l'enseignement y gagna en fluidité, en cohérence et aussi, je crois, en agrément pour les participants.

La progression, régulièrement compromise par l'assiduité farfelue de mes apprenants s'établit donc ainsi: apprentissage de l'alphabet (visualisation et mémorisation des lettres, leurs sons, associations de lettres...), graphie et donc écriture, syllabisation, identification des syllabes dans un mot, construction d'un mot, d'une phrase...

Ensuite, les consolidations des éléments grammaticaux et de vocabulaire pouvaient commencer.

Les apprenants étaient d'origines diverses, et cela nécessitait des adaptations du cours.

Guinéens jamais scolarisés mais possédant quelques notions de français, Afghan vif d'esprit mais illettré et jamais confronté à l'alphabet latin, Arméniens très éveillés et de niveau universitaire aux progrès fulgurants, femmes angolaises ou tchadiennes d'une intelligence aiguë, hélas jamais mise en valeur par un apprentissage scolaire... Quelques Géorgiens, dont je me permets de douter de la motivation, n'ont fait qu'un passage furtif dans le groupe. Bref, tout un monde.

Aujourd'hui, je termine mon cycle

avec une fable de La Fontaine dont la morale s'applique à mes élèves pour les encourager à la persévérance : « Le lièvre et la tortue » !

Et ils sont prévenus: dictée, poésie, récitation, grammaire et vocabulaire au service des mises en situation de la vie courante, voilà ce qui les attend à mon retour de Corse. Je m'éclipse dans cette île où, comme de bien entendu, je me mets en position d'apprenant pour acquérir les fondamentaux de la langue vernaculaire!

À propos du projet livre ...

Au terme d'une année de rencontres, d'ateliers, de sorties, d'échanges, notre livre « **Départs et d'autres Images et mots libres** », a été publié et est désormais disponible au siège de l'association en contrepartie d'un don.

Cet aboutissement a été doublé par une belle présentation dans le cadre de notre Assemblée Générale, avant l'été, et par une exposition accompagnée de lectures au Lieu d'Europe en juin, durant la Semaine des Réfugiés.

Le livre rassemble quatre-vingt-onze textes rédigés en dix langues différentes, tous traduits, et accompagnés d'illustrations, réunissant ainsi les contributions de plus de 60 participants !

Toute notre gratitude à chacun d'eux, à la Ville de Strasbourg pour son soutien, ainsi qu'aux autres personnes qui se sont mobilisées et n'ont pas ménagé leur peine pour faire de ce projet une grande réussite : les interprètes, les animateurs, les autres intervenants

bénévoles de l'équipe de CASAS, et les différents coordinateurs du projet.

Petit florilège de quelques œuvres figurant dans le recueil :

« Le bonheur, c'est le ciel paisible au-dessus de ma tête, surtout après avoir traversé deux guerres avec ma famille. J'ai connu bien des malheurs et versé de nombreuses larmes dans ma ville. Le bonheur, c'est quand tes enfants n'ont plus peur de vivre dans leur propre maison, se sentant véritablement protégés. C'est entendre le rire des enfants résonner dans la maison, constater l'harmonie qui y règne et voir leurs visages s'illuminer de joie. »

Malika

« Le bonheur est partout. Nous sommes nés pour apprendre à le voir et à le ressentir. J'ai compris cela lorsque la guerre a commencé en Ukraine, nous privant de tout. La chance de vivre sous un ciel paisible, le bonheur de se réveiller chez soi, les discussions passionnées avec les amis, les promenades dans la nature, l'épanouissement dans un travail que l'on aime, la possibilité de jouer du piano chaque jour... Tout cela, c'est du bonheur. Le simple fait de respirer un air pur dans une ville en paix, une ville que l'on aime, est un bonheur immense. Apprenons à voir le bonheur dans chaque instant et prions pour la paix, toujours. »

Dilara

« L'aube se déploie comme des caresses, envoyant une brise parfumée, déchirant l'obscurité de la nuit, nous offrant des jours de vie. Et dans le sillage du vent, les nuages dévalent, baignés par la magie. Sur la plage de mon exil, le bateau entouré de patience fend les vagues, tantôt dans la difficulté, tantôt dans la facilité. Mon cœur, calme et blessé, se réjouit de l'extase du vin. »

Am Hussein

« J'ai grandi en Guinée, précisément à Conakry. J'ai visité Sélestat au compte d'une sortie de l'association de Casas, c'était vraiment magnifique et j'avais tellement aimé parce que j'en avais vraiment besoin. J'aimerais aussi visiter Nice et Monaco un jour. »

Mamoudou-Tadou

... et un petit clin d'oeil en cette fin d'année :

« À une époque où j'étais encore trop jeune pour aller à l'école, je me souviens d'un jour, à l'approche du Nouvel An, où j'ai vu à la télévision une émission dans laquelle le père Noël décidait d'assassiner un enfant parce que celui-ci l'avait vu. Cette émission était une comédie, mais elle ne s'adressait pas à un public de mon âge. Durant la nuit du Nouvel An, je suis allé dormir dans la pièce où se trouvait le sapin afin d'apercevoir le Père Noël. En me réveillant pendant la nuit, j'aperçus une ombre qui passait à côté du sapin et c'est à ce moment que je me souviens de cette émission. Je tiens simplement à dire que, si je suis aujourd'hui en mesure de raconter cette histoire, cela signifie bien que, dans mon enfance, j'étais très doué pour faire semblant de dormir. »

Arthur



CASAS a besoin de votre soutien pour continuer ses actions !

Adhérer à l'association, c'est renforcer **CASAS** auprès de ses interlocuteurs, partenaires et financeurs. Faire un don régulier c'est pérenniser les actions de **CASAS**.

Pour nous aider, différentes possibilités : par chèque adressé à CASAS, don en ligne à partir de notre site www.casas.fr, ou virement occasionnel ou régulier sur un de nos comptes :

à la Banque Postale :

IBAN : FR91 2004 1010 1501 6988 2P03 654

BIC PSSTFRPPSTR

au Crédit Mutuel :

IBAN : FR76 1027 8010 8400 0256 8264 542

BIC : CMCIFR2A

**Merci de préciser si votre soutien inclut l'adhésion à CASAS
(montant : 30 €, étudiants et demandeurs d'emploi : 10 €).**



Les cotisations versées et les dons faits à CASAS sont en partie déductibles du montant de vos impôts. Cette année encore, le plafond pour les dons (cumul annuel) ouvrant droit à une réduction d'impôt au taux de 75% a été relevé à 1000 euros. Au-delà de cette somme, c'est une réduction de 66% du montant restant des dons qui s'applique. Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal.

L'association CASAS est également habilitée à recevoir des legs.

Un grand merci...

CASAS remercie tous les bénévoles, stagiaires, donateurs, sympathisants et amis, sans qui la lutte pour la protection du droit d'asile ne serait qu'un vain mot.

CASAS remercie tous ses partenaires financiers et parmi eux :

- La ville de Strasbourg
- Eurométropole de Strasbourg
- les villes de Bischheim, Dambach la Ville, Hoenheim, Illkirch-Graffenstaden, Mundolsheim, Ostwald,
- Schiltigheim et Stutzheim-Offenheim.
- La Communauté Européenne d'Alsace
- Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative
- Entraide et Solidarité protestantes et de nombreuses paroisses,
- L'Action Chrétienne en Orient
- 8per1000 Chiesa valdese

CASAS

Maison protestante de la solidarité
2, rue Brûlée 67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 25 13 03 Fax : 03 88 59 49 40

casastrasbourg@orange.fr

<https://casas.fr>

- CARITAS Secours Catholique
- Le Centre Social Protestant
- Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg
- Terre sans Frontière
- Fondation ACAT pour la dignité humaine
- Fondation du protestantisme
- Fonds de Dotation Barreau de Paris Solidarité
- Association Caritative Anglicane de Strasbourg
- Tôt ou t'Art
- Grand Orient de France (GODF)

Les informations personnelles recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé uniquement destiné à vous tenir informé(e) de nos actions et à faire appel à votre générosité. Il n'est communiqué ni partagé.

Conformément au nouveau règlement de l'Union européenne, le RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des données vous concernant, en écrivant au siège de l'association.